

Compte rendu de la séance du lundi 17 mai 2021

Absents : Jean-Paul LACAM (représenté par Claude MAS), Mathilde SPINI

Ordre du jour:

Adoption du Compte- rendu du conseil municipal du 26 Mars 2021 et désignation du secrétaire de séance

- 1- Pacte de gouvernance -Cauvaldor
- 2- Projet coeur de village
- 3- Raccordement d'une maison à Mouréze

Informations et questions diverses

Claude MAS est désigné secrétaire de séance. Le compte-rendu du conseil du 26 Mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Approbation du projet de Pacte de gouvernance de CAUVALDOR DE 2021 023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne n°14-09-2020-002 en date du 14 septembre 2020 portant décision de l'élaboration d'un Pacte de gouvernance entre les communes et la Communauté de communes ;

Vu le projet de Pacte de gouvernance ;

Le conseil municipal, oui l'exposé de son Maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le projet de Pacte de gouvernance de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, tel qu'annexé à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à la bonne exécution de la présente délibération.

Candidature projet coeur de village DE 2021 024

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de lancer une étude préalable définissant les enjeux à aborder (accessibilité, sécurité...) pour l'opération « Cœur de Village » afin de créer une liaison "voie douce" et d'aménager les places de l'Église Marie Madeleine, du vieux château et du Foirail.

Monsieur le Maire précise que la communauté de commune est compétente concernant l'aménagement des voiries et des espaces publics transférés.

La commune de Teyssieu propose de déléguer la maîtrise d'ouvrage à la communauté de communes CAUVALDOR concernant cette opération.

L'emprise du projet porte sur les places du bourg de Teyssieu et leurs abords, ainsi que la traversée du bourg et les ruelles adjacentes

La commune s'engage à payer sa part d'autofinancement par fond de concours à CAUVALDOR.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés, le conseil municipal déclare son intention pour candidater au programme "Cœur de Village" auprès de CAUVALDOR.

Raccordement au réseau électrique d'une maison à Mouréze

Monsieur le Maire indique qu'une demande de raccordement au réseau a été effectuée sur le hameau de Mouréze. Après renseignements auprès des organismes compétents, une délibération n'est pas nécessaire. Les frais liés à un raccordement suite à l'accord d'un permis de construire sont à charge de la commune sauf exception. Le conseil prend acte du devis proposé par la FDEL d'un montant de 9600€ avec une prise en charge de la FDEL à hauteur de 7000€.

Questions diverses

- ◆ Chiens dangereux : Une pétition est en cours. Suite aux derniers évènements, la gendarmerie de Saint Céré va nous donner les démarches à effectuer.
- ◆ Point voirie : Jérôme LACAM indique les différents travaux réalisés avec l'aide de plusieurs conseillers sur la voirie communale. Les travaux sur la route de Manaval devraient débuter courant juin.
- ◆ Point eau
- ◆ Bulletin municipal : le prochain numéro est en cours
- ◆ Point elections 20 et 27 juin 2021
- ◆ Nettoyage du jardin communal

Monsieur Claude MAS
Secrétaire de séance

DATE	NUMERO	OBJET
17/05/2021	DE_2021_023	Pacte de gouvernance CAUVADOR
17/05/2021	DE_2021_024	Coeur de village